

LES SITES DOMINIONTRADEX.FR - DOMINIONTRADEX.ORG - DOMTRADEX.CA - DOMINIONTRADEX.CA

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site dominiontradex.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr et de l'AMF depuis le 29/07/2026. Il est usurpé le nom d'une filiale de NATEXIS qui a mis un article en ligne sur cette usurpation d'identité. Il est précisé un autre nom de domaine frauduleux - domtradex.ca. Il est à noter la création d'un nouveau nom de domaine frauduleux dominiontradex.org le 28/07/2026.

Les sites internet

Le site dominiontradex.ca

Il a été créé le 02/04/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/dominiontradex.ca>

Le site domtradex.ca

Il a été créé le 19/06/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/domtradex.ca>

Le site dominiontradex.org

Il a été créé le 28/07/2026. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.whois.com/whois/dominiontradex.org>

Le site dominiontradex.fr

Il a été créé le 26/05/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/dominiontradex.fr>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 87 68 40 45

Il s'inscrit dans une série intéressante :

isaloge-investissement.com	01 87 68 40 24
kaufmanbroad-immo.com	01 87 68 40 35
dominiontradex.fr	01 87 68 40 45
asp11-ipo.com	01 87 68 41 62

Les faux noms

Il est utilisé :

- M. Fabien FISHER

Les mails

Il est utilisé dominiontradex.email.

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading.

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1680 7001 1301 3190 4536 519 ouvert au nom de DOMINION TRADEX (usurpation d'identité)

Les informations juridiques

Le site dominiontradex.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr et de l'AMF depuis le 29/07/2026.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Une alerte a été mise en ligne le 17/07/2026:

<https://www.tradex-solutions.natixis.com/fr/alerte-vigilance-usurpation-didentite-de-natixis-trade-x-solutions-par-une-societe-se-presentant>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

